

1 - IDENTIFICATION DE LA MATIÈRE:**Nom Identification de la Matière:****Appellation Commerciale:**

FD-85E, SF-75E, Floor Dry, Solid-a-Sorb, MP Grades

Nom du Fournisseur & Nom du Fabricant:Eagle-Picher Minerals, Inc.
9785 Gateway Drive, Suite 1000
Reno, Nevada 89511
Phone Number: (775) 824-7600**De Téléphone D'Urgence:**

(775) 824-7600

2 - INGRÉDIENTS DANGEREUX DE LA MATIÈRE**Nom de Substance Chimique****Poids %****CAS #**

Terre à diatomées calcinée

100%

91053-39-3

Silice cristalline, quartz

< 1%

14808-60-7

Silice crytsalline, cristobalite

< 1%

14464-46-1

3 - DÉFINITION DES DANGERS

Ce produit contient de la terre à diatomées calcinée et de petites quantités de silice cristalline (moins de 1%). L'inhalation prolongée de poussières contenant de la silice cristalline peut entraîner des dommages pulmonaires et, dans quelques cas rares, entraîner la mort. Éviter de respirer ces poussières. (voir la section 11 pour obtenir des renseignements supplémentaires).

4 - PREMIERS SOINS**4.1 Inhalation:**

Amener la personne incommodée à l'air frais

4.2 Ingestion:

L'exposition de courte durée n'est pas considérée dangereuse – boire de l'eau pour réduire les effets généraux et l'assèchement

4.3 Yeux:

Laver à grande eau – consulter un médecin si l'irritation persiste

4.4 Peau:

Aucune mesure nécessaire – utiliser une lotion hydratante en cas d'assèchement de la peau

5- RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION**5.1 Point D'éclair et Méthode:**

Non Applicable

5.2 Limites D'inflammabilité:

Non Applicable

5.3 Température D'autoignition:

Non Applicable

5.4 Inflammabilités:

Ininflammable

5.5 Propagation Des Flammes ou Taux Combustion Des Solides:

Non Applicable

5.6 Danger Général:

Non Applicable

5.7 Moyens D'extinction:

Non Applicable

5.8 Produit De Combustion Dangereux:

Non Applicable

5.9 Procédures De Lutte Contre Le Feu:

Acun-Ininflammable

5.10 Équipement de Lutte Contre Le Feu:

Acun-ininflammable

5.11 Sensibilité Une Décharge Electro-Statique: Non Applicable

5.12 Sensibilité Aux Impacts: Non Applicable

6 - MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

6.1 Protection Au Niveau De L'environnement: La Terre à diatomée est un minéral non toxique et non biodégradable. Les déchets générés à partir de ce produit ne peuvent être considérés dangereux que s'ils sont mélangés avec une substance considérée dangereuse

6.2 Procédures Générales: N'est pas normalement nécessaire

6.3 Avis de Déversement: N'est pas normalement nécessaire

7 - MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

7.1 Manipulation: Utiliser l'équipement de protection approprié, conformément aux directives de la section 8. Manipuler et utiliser le produit conformément aux bonnes pratiques industrielles

7.2 Entreposage: Entreposer les contenants non ouverts dans un endroit sec

8 - CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Contrôles D'ingénierie: À l'aide d'un système de ventilation locale, contrôler la concentration de poussières afin qu'elle reste inférieure à la VLE de l'ACGIH

8.2 Limites D'exposition:

Terre à diatomées <1% silice cristalline

Limites D'exposition
VLE de l'ACGIH
10 mg/m³ (total dust)
3 mg/m³ (respirable dust)

8.3 Équipement De Protection Individuelle:

Protection Respiratoire: Un appareil respiratoire équipé d'un filtre certifié conforme à la norme NIOSH (État-Unis) 42CFR84, série N95, doit être utilisé lorsque des poussières aériennes sont présentes

Peau: N'est pas normalement nécessaire

Yeux et Visage: N'est pas normalement nécessaire

9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 État Physique: Solide

9.2 Odeur: Inodore

9.3 Apparence: Granule

9.4 pH: 7

9.5 Couleur: Chamois ou blanc cessa

9.6 Point D'ébullition: Non Applicable

9.7 Point de Fusion: Non Applicable

9.8 Oxidizing properties: Non Applicable

9.9 Pression de la Vapeur:	Non Applicable
9.10 Densité:	2.2
9.11 Solubilité Dans L'eau:	< 2%
9.12 Coeff. De Partage Huile / Eau:	Non Applicable
9.13 Autre Données:	Non

10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Conditions à Éviter:	Non Applicable
10.2 Stabilité Chimique:	Le Produit est stable
10.3 Produits De Décomposition Nocifs:	Non Applicable
10.4 Autre Considérations:	Non Applicable
10.5 Matériaux Incompatibles:	L'acide Hydrofluorique

11 - TOXICOLOGIQUES DE LA MATIÈRE

Ce Produit contient de petites quantités de silice cristalline. Dans une monographie de 1997 (Volume 68, "La silice, certains silicates, la poussière de charbon et les fibrilles para-aramides"), le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a examiné divers produits minéraux contenant de la silice cristalline. Dans son évaluation, le CIRC a noté "qu'il n' existait pas de preuve convaincante après les études expérimentales sur l'animal permettant d'affirmer qu'il existait un risque cancérigène de la terre à diatomées non calcinée" Le CIRC notait également que "a silice amorphe ne pouvait pas être classée, dans les cancérigènes pour l'homme (groupe 3)". La terre à diatomées naturelle non calcinée, contenant en majeure partie de la silice amorphe et pouvant contenir également de petite quantités de silice cristalline, est considérée comme appartenant au groupe 3, c'est-à-dire sans classification de cancérogénicité (non réglementée par SIMDUT).

La terre à diatomées calcinée, telle que celle contenue dans les matériaux de nivelage Floor Dry et Celatom MP, ne contenant pas de silice cristalline à des niveaux supérieurs à ceux de la terre naturelle, est considérée "toxicologiquement indistinguable" des terres de nivelage naturelles et ne répond pas aux critères des produits contrôlés des règlements S.54 des produits contrôlés.

12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Données Sur L'environnement:	Produit minéral insoluble. N'a pas d'effet nocif sur les cours d'eau
12.2 Information Ecotoxicologique:	Non Applicable
12.3 Information Sur L'évolution Chimique:	Non Applicable

13 - CONSIDÉRATIONS POUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

13.1 Méthode D'élimination:	Se débarrasser des déchets solides de la manière habituelle dans les dépotoirs. N'est pas considéré comme un déchet dangereux
13.2 Élimination Du produit:	Éviter de créer de la poussière
13.3 Contenant Vide:	Éviter de créer de la poussière
13.4 Commentaires Généraux:	Non

14 - INFORMATION SUR LE TRANSPORT**14.1 DOT (Département des Transports US):**

- | | |
|--------------------------|--|
| A. Nom pour le transport | Non restreint par le DOT (Dept. of Transportation) |
| B. Nom Technique | Terre à diatomées |
| C. Étiquette | Utiliser un identificateur de produit (nom de marque) avec le nom technique en-dessous |

14.2 Canada Transport of Dangerous Goods:

- | | |
|--------------------------|--|
| A. Nom pour le transport | Non restreint |
| B. Nom Technique | Terre à diatomées |
| C. Étiquette | Utiliser un identificateur de produit (nom de marque) avec le nom technique en-dessous |

15 – INFORMATIONS CONCERNANT LA ÉLIMINATION

15.1 Canada – SIMDUT: Symbolisation et classification des dangers. Non requise, produit non réglementé par le SIMDUT

15.2 Canada – Liste de divulgation des ingrédients: Ce produit ne contient aucun ingrédient de la liste de divulgation des ingrédients du SIMDUT

15.3 Canada – Loi sur la protection de l'environnement: Produit mentionné sur la Liste intérieure des substances.

16 – NOTES ADDITIONNELLES

Codes Pour le NFPA: Feu: 0 Santé: 1 Réactivité: 0

Codes Pour le HMIS: Feu: 0 Santé: * Réactivité: 0 Protection: E

* Examen des Risques du Produit par le Fiche Signalétique

FICHE SIGNALÉTIQUE

Préparé Par: Patrick T. Flynn, Director of Government Affairs

No de Téléphone: (775) 824-7650

Date: July 1, 2001